ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prise en charge

Question écrite n° 50950

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le diagnostic et les traitements associés de la maladie du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH). Il est très difficile pour les enfants victimes de ce syndrome d'avoir un diagnostic rapide de leur maladie et par conséquent de bénéficier de la mise en place d'un traitement médical efficace, qui leur permet de suivre une scolarité normale et de ne pas tomber dans l'échec scolaire. Les familles sont souvent démunies face à ce problème car cette maladie est encore peu connue des médecins et de l'environnement scolaire. Aussi, il lui demande si des actions et des mesures concrètes pour la reconnaissance du TDAH sont prévues et peuvent être développées.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Moudenc
Circonscription : Haute-Garonne (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50950
Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 mars 2014, page 1933
Question retirée le : 15 avril 2014 (Fin de mandat)